

QUI PEUT VOUS AIDER À FAIRE VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

Prenez rendez-vous et allez dans un des 5 espaces France services.



**France
services**

DANGÉ-ST-ROMAIN

05 49 23 70 86

dange-saint-romain@france-services.gouv.fr

PLEUMARTIN

05 49 23 70 88

pleumartin@france-services.gouv.fr

NAINTRÉ

05 61 34 74 22

naintre@france-services.gouv.fr

LENCLOÎTRE

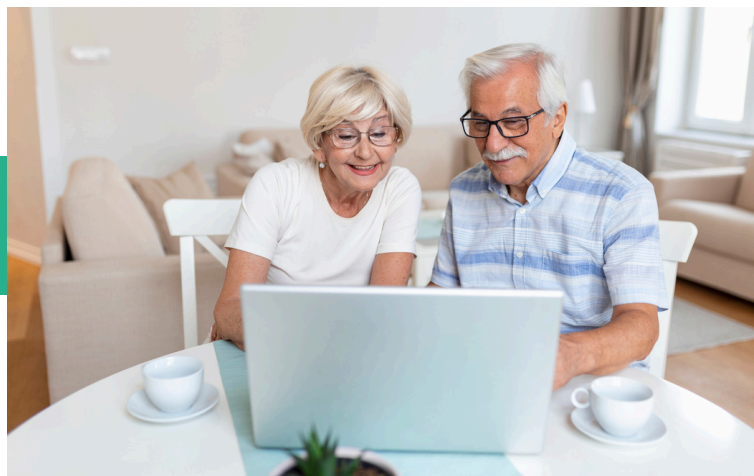
05 49 23 70 87

lencloitre@france-services.gouv.fr

BONNEUIL-MATOURS

09 74 36 99 70

bonneuil-matours@france-services.gouv.fr



Contactez un conseiller numérique
de Grand Châtelleraut !



**CONSEILLERE
NUMÉRIQUE**

Pour un accompagnement individuel ou lors des
permanences sur le territoire de Grand Châtelleraut

conseillers-numeriques@grand-chatelleraut.fr

Uniquement sur rendez-vous

06 84 03 56 83

06 07 73 33 77

06 07 73 55 07

Vous pouvez laisser un message.

Contact : Service Mobilités - Grand Châtelleraut
05 49 23 64 97

Édition 2026

VOUS SOUHAITEZ ACHETER UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE) OU KIT ?



300€

DE SUBVENTION*

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
CLASSIQUES OU PLIANTS ET KITS
ÉLECTRIQUES

(plafond d'achat de 3000 € maximum)

500€

DE SUBVENTION*

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE CARGOS
ET LONGTAILS

(plafond d'achat de 5000 € maximum)

GRAND CHÂTELLERAUT VOUS AIDE

* Deux aides accordées par foyer fiscal dans la limite du budget alloué (dossier complet exigé)

Ouverture du site le 1^{er} avril à 10^h

Attention nouvelles conditions !



**GRAND
CHÂTELLERAUT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Habiter une des 47 communes de Grand Châtelleraut
- Avoir plus de 18 ans
- Avoir acheté un vélo à assistance électrique (VAE) qui respecte les normes européennes (cf pièces demandées)
- Ne pas avoir déjà bénéficié de la subvention
- Respecter le plafond d'achat maximum selon le type de vélo suivantes

CE QUI CHANGE EN 2026



Le montant de l'aide dépend du matériel achet dans les limites indiquées ci-dessous.

Type de vélo	Plafond d'achat maximum	Montant subvention
VAE classiques / pliants et kits	3 000 €	300 €
VAE cargos ou longtails	5 000 €	500 €

Attention, 2 demandes maximum avec deux bénéficiaires différents par foyer fiscal !

COMMENT PROCÉDER ?

- **Étape 1** : je prépare mon dossier, toutes les pièces sont bien à mon nom.

La liste des pièces à fournir

- Copie de la pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Relevé d'identité bancaire (RIB)
- Facture d'achat du VAE ou du kit, **acquittée**
- Certificat d'homologation ou de conformité du matériel avec la Norme **NF EN15194**
- Attestation sur l'honneur signée
- Questionnaire mobilité (intégré à la démarche)

- **Étape 2** : je scanne toutes les pièces.



Attention seul le format PDF est accepté



Conseils...

Si j'ai pris des photos je peux ensuite les convertir sur le site [I lovepdf](https://www.lovepdf.com) ou alors utiliser l'application adobe pdf sur mon téléphone.

- **Étape 3** : je crée mon compte en ligne ou j'utilise mon compte France Connect pour débiter ma demande :

[grand-chatelleraut.fr/vivre/demande-aide-velo-électrique](https://grand-chatelleraut.fr/vivre/demande-aide-velo-electrique)



Je complète ma demande en ligne en suivant les instructions. J'ajoute les pièces en format PDF que j'ai préparées. Je réponds au questionnaire et je valide ma demande.

- **Étape 4** : ma demande est en cours de traitement, je peux consulter l'état d'avancement sur la plateforme (inutile d'appeler le service). Je pense à vérifier régulièrement mes mails car je peux être contacté(e) pour compléter mon dossier.

Si mon dossier est incomplet, je reçois un mail ou un message sur la plateforme m'en informant et je dispose de 5 jours pour régulariser **sinon** la demande est rejetée.

Si mon dossier est complet, tout est validé et je n'ai plus qu'à attendre le paiement sous 3 mois maximum.

- **Étape 5** : je reçois l'argent sur mon compte bancaire.



Je profite de la subvention et je roule à vélo

**Premier arrivé, premier servi !
N'attendez pas pour faire votre demande...**

Si le budget est épuisé, que faire ?

Sous réserve de l'évolution des conditions d'attribution de la subvention et de votre éligibilité, vous pourrez faire une demande lors de la prochaine campagne (l'année suivante).